



52ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme au Soudan

Genève, le 3 mars 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire et l'expert désigné sur les droits de l'homme au Soudan pour leur compte rendu sur la situation des droits de l'homme au Soudan.

La Suisse félicite le Soudan pour la signature de l'accord-cadre politique en décembre dernier et salue l'engagement du gouvernement en faveur de la mise en place d'un gouvernement civil, démocratique et inclusif.

Nous appelons les autorités à mettre en œuvre rapidement et intégralement les réformes prévues et à assurer que les forces de sécurité respectent les droits de l'homme, en particulier les droits aux libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association. La Suisse appelle à mettre fin à toute application des lois d'urgence. Elle encourage le Soudan à poursuivre ses efforts pour prévenir l'usage excessif de la force par la police et les détentions arbitraires. Nous appelons les autorités à assurer des enquêtes indépendantes, rapides et impartiales sur les allégations de violations des droits de l'homme commis par les forces de sécurité.

Enfin, la Suisse appelle les autorités soudanaises à créer des conditions qui permettent notamment aux femmes de participer à la vie publique et politique tout en garantissant leur sécurité. Leur participation au processus politique est essentielle à ce moment critique de la transition démocratique.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)58 482 24 24, fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve